



Info **BIÉVÈNE**

Magazine communal
septembre 2026



E.R.: Collège des Bourgmestre et Echevins, Place 10, 1547 Biévène



ÉDITORIAL



« Que cette année scolaire soit riche en nouvelles opportunités, en expériences d'apprentissage stimulantes et en merveilleux souvenirs. »

Chers Biévènois,

L'été est désormais derrière nous. J'espère que chacun a pu profiter d'une pause bienfaisante et recharger ses batteries. C'est avec une énergie renouvelée que nous pouvons aborder l'automne ensemble.

En repensant aux derniers mois, nous pouvons parler d'un été couronné de succès. De la ducasse de Bois d'Acren et des retransmissions de la Coupe du monde aux fêtes de village et aux nombreuses fêtes de quartier, chaque événement a offert de belles occasions de se retrouver et de partager des moments conviviaux. De telles initiatives rapprochent les gens et renforcent la cohésion sociale au sein de notre commune.

En tant qu'administration communale, nous sommes heureux de soutenir ces initiatives, notamment en investissant dans des moyens logistiques et en apportant une aide concrète. Toutefois, ces événements ne seraient pas possibles sans le dévouement des nombreux bénévoles qui s'investissent corps et âme. Ils consacrent une grande partie de leur temps libre à l'organisation d'activités dont profitent tant de citoyens. Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à tous ces bénévoles. Vos efforts méritent nos plus chaleureux remerciements et toute notre reconnaissance.

Malheureusement, l'été a également été marqué par plusieurs vagues de chaleur intenses. Cela nous rappelle l'importance de prendre soin de nous-mêmes et les uns des autres. Parallèlement, nous sommes de plus en plus confrontés aux conséquences du changement climatique. C'est pourquoi l'administration communale continue d'envisager des initiatives et d'investir dans des mesures visant à rendre notre commune et ses habitants plus résilients face aux conditions météorologiques extrêmes. Citons notamment la création de zones d'ombre supplémentaires dans les espaces publics, le retrait de surfaces imperméables lorsque cela est possible, ainsi que des initiatives telles que « Airkoe », qui encourage les agriculteurs à planter des arbres d'ombrage pour leur bétail dans les pâturages. Ces interventions - qu'elles soient d'envergure ou de moindre ampleur - contribuent à faire de notre commune un lieu de vie agréable, durable et résilient face au changement climatique.

Le mois de septembre marque également la rentrée scolaire. Pour de nombreux enfants et adolescents, un nouveau chapitre s'ouvre, parfois même dans une nouvelle école. Je souhaite à tous les élèves, enseignants, membres de la direction et membres du personnel une rentrée sereine et stimulante. Que cette année scolaire soit riche en nouvelles opportunités, en expériences d'apprentissage stimulantes et en merveilleux souvenirs.

Bonne lecture !

Cordialement,

Kristof CATTIE

Votre bourgmestre





APPEL CORPS COMMUNAL DE BÉNÉVOLES

La commune de Biévène est à la recherche de bénévoles pour intervenir en cas d'urgence et de crise.

Vous avez au moins 16 ans ? Postulez dès maintenant !

Un corps communal de bénévoles est une équipe locale de volontaires formés.

La formation débute avec un groupe de 20 participants et est dispensée par la Croix-Rouge, uniquement en néerlandais.

Les bénévoles interviennent lorsqu'un soutien supplémentaire est nécessaire, afin d'appuyer les services de secours professionnels.

Ils ne remplacent pas les services de secours professionnels, mais effectuent des tâches complémentaires, telles que :

- distribuer de la nourriture et de l'eau ;
- apporter une aide lors des évacuations ;
- remplir des sacs de sable ;
- mettre en place des lieux d'accueil ;
- nettoyer après une inondation.

Le corps de bénévoles peut être mobilisé en cas de situation de crise aiguë ou imminente, comme des tempêtes, des inondations, des canicules ou des perturbations des services essentiels. Deux conditions s'appliquent toujours : la sécurité des bénévoles doit être garantie et la demande d'assistance ne peut relever exclusivement des services de secours professionnels.



**VOUS SOUHAITEZ
MANIFESTER
VOTRE INTÉRÊT ?**

Inscrivez-vous via
<https://www.bedrijfsopleidingen.rodekruis.be/vrijwilligerskorps/Bever>



Rode Kruis
Vlaanderen



Vlaamse
overheid



www.be-alert.be

Alerté directement en situation d'urgence



Lors d'une situation d'urgence, pouvoir diffuser une **information claire et rapide** auprès des citoyens est d'une importance capitale.



Le système d'alerte BE-Alert permet aux **autorités de différents niveaux** de pouvoir **alerter** la population en cas de situation d'urgence.



MINISTRE



GOUVERNEUR



BOURGMESTRE

Ce système d'alerte peut être mis en œuvre de 3 manières différentes :

1. Inscription

Êtes-vous inscrit à BE-Alert ? Via ce système, vous pourrez recevoir un message (par SMS, appel vocal ou e-mail) en cas de situation d'urgence dans votre quartier.



2. Localisation

Il est possible que vous vous trouviez à l'endroit où une situation d'urgence se produit.



Les autorités peuvent alors vous informer, même si vous n'êtes pas inscrit à BE-Alert, sur base de votre localisation.



Pour ce faire, une zone à risque est sélectionnée. Toutes les personnes se trouvant dans ce périmètre recevront le message d'alerte par SMS via des mâts d'émission.

3. Diffusion de masse

Dans ce cas, le message d'alerte apparaît, par exemple, sur des panneaux d'information numériques installés sur la voie publique, le long des routes ou dans les transports publics.



Que pouvez-vous faire ?

La commune de Bièvre a rejoint BE-Alert afin que les habitants soient tenus informés de toute situation d'urgence. Chaque premier jeudi du mois, vous pouvez tester BE-Alert. Tous les trois mois, un test du système d'alerte sur base de la localisation est également effectué. Vous pouvez vous inscrire à BE-Alert.

Plus d'informations : www.centredecrise.be/fr/be-alert

En tant que citoyen, vous pouvez vous inscrire en ligne. Cela vous permet d'être averti en cas d'urgence dans votre région. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 adresses (p. ex. votre domicile, votre lieu de travail, etc.).



À Bièvre, 230 habitants sont inscrits à BE-Alert.



Nouvelle eID ? Déménagé ?

Les données figurant sur votre eID ont-elles changé ?

Mettez à jour votre compte itsme® afin de pouvoir continuer à profiter de nos services de manière optimale !

Besoin d'aide ?

Rendez-vous sur itsme-id.com et nous vous guiderons pas à pas.



Nouveau numéro spécial Pensions

 **02 225 17 65**

**Les heures d'ouverture
restent inchangées :
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h.**

**Votre date de départ à la
pension est encore loin ?**

Dans ce cas, nous vous prions de
patienter avant de prendre contact
avec nos services. Suivez l'évolution
de la situation sur

www.mypensionevalue.be.

Le service de garderie à domicile de la MC

recherche des bénévoles à Biévène



Offrez votre présence chaleureuse

Vous aimez feuilleter votre magazine préféré ensemble ? C'est possible en devenant **bénévole de la garderie à domicile** !

En tant que bénévole, vous rendez visite à une personne ayant besoin de soins. Vous lui tenez compagnie afin que son aidant puisse faire une pause. Vous pouvez, par exemple, faire une sortie, jouer à un jeu de société ou discuter d'un article intéressant.

Avez-vous le sens du contact, êtes-vous à l'écoute et ponctuel ?

- Vous choisissez vous-même vos disponibilités : en journée, en soirée ou le week-end.
- Vous bénéficiez d'un accompagnement et d'une formation ; vous n'êtes donc jamais livré à vous-même.
- Au service de garderie à domicile de la MC, tout le monde peut introduire une demande et devenir bénévole, quelle que soit sa mutualité.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

02 246 62 63

zorgendvrijwilligerswerk.vlaamsbrabantbrussel@cm.be

www.cm.be/vrijwilligers



© CM-Oppas

AdminiWA?!

Savez-vous quoi faire de tout votre courrier (numérique) ?

La première étape vers de saines habitudes financières consiste à mettre de l'ordre dans vos papiers. Cela implique d'ouvrir votre boîte aux lettres, de trier votre courrier et, par la suite, de classer tous ces documents. Comment s'y prendre ?

BIZ Hal-Vilvorde a mis au point une séance d'information intitulée « AdminiWA?! ». À l'aide de divers outils et conseils, nous apprenons aux participants à organiser leurs documents afin de pouvoir les retrouver plus rapidement par la suite.

Inscrivez-vous à une séance de groupe **gratuite** !



mercredi 9 septembre 2026
de 13 h 30 à 16 h 30



Salle de rencontre Plosje 10
Place 10F - 1547 Biévène



Intéressé ? Appelez l'assistante sociale via
054/51 70 71 ou via e-mail à socialedienst@gemeentever.be





GARDERIE PÉRISCOLAIRE 't STERRETJE

Le 25 avril, les anciens employés et l'équipe actuelle de la garderie périscolaire 't Sterretje ont célébré le **30^e anniversaire de la garderie**.

Ce qui a débuté en 1996 comme une modeste initiative, fondée par le président honoraire du CPAS Michel Debleser, s'est transformé au fil des ans en un service professionnel et bien établi. L'ancien presbytère a été aménagé pour accueillir chaque jour des dizaines d'enfants avant et après l'école.

L'équipe actuelle, composée de 2 coordinateurs et de 11 accompagnateurs, veille chaque jour à offrir un lieu où les enfants se sentent comme chez eux et où les parents peuvent compter sur une prise en charge de grande qualité. « Les règles et les structures ont évolué au cours de ces trente ans, mais ce qui est resté, c'est la chaleur, l'attention et l'engagement avec lesquels le travail a été - et est toujours - accompli », déclare Isabelle Vanderputten, coordinatrice depuis le début.

Avec la même chaleur, la même attention et le même dévouement, l'équipe a pour objectif de continuer à bâtir un environnement d'accueil de grande qualité, adapté aux besoins des enfants, où chacun se sent accueilli et valorisé.



© De Klaroen



Garderie avant et après la classe désormais au sein même de l'école

Après des vacances d'été ensoleillées, rythmées par les loisirs créatifs et le jeu, nous avons entamé l'année scolaire 2026-2027 le 1^{er} septembre avec un nouvel enthousiasme.

Depuis le 1^{er} septembre 2025, les élèves de l'école maternelle et de première primaire bénéficient d'un accueil périscolaire (avant et après la classe) dans la nouvelle école de Bois d'Acren. À partir de cette année scolaire, les élèves de la 2^e à la 6^e année bénéficieront de cet accueil dans l'établissement du centre.

Tous les enfants sont les bienvenus dans leur entité respective à partir de 6 h 30. Un service d'accueil payant est assuré jusqu'à 8 h 15. Après la classe, les enfants restent à l'école. Des séances d'étude surveillée pour les élèves de la 2^e à la 6^e année sont organisées de 16 h à 16 h 30. L'accueil payant s'applique à partir de 16 h. Les enfants peuvent être récupérés jusqu'à 18 h 30.

La garde d'enfants est assurée dans le bâtiment Sterretje, **Place 60, uniquement le mercredi après-midi, pendant les vacances et les jours sans école** (pour l'école GBS Ak'Cent).



Nous avons hâte d'accueillir les enfants du 3 au 6 novembre pour de chouettes **vacances d'automne**. Nous gardons le thème secret pour l'instant ! 😊
N'hésitez pas à envoyer un e-mail à sterretje@gemeentebever.be si vous souhaitez recevoir un formulaire d'inscription pour que vos enfants puissent y participer.



ACADÉMIE KUNSTPAREL

Contactez-nous via bever@kunstparel.be
www.pajottegem.be/KunstParel



Proclamation 23/06/2026

Ce fut une cérémonie de clôture festive, au cours de laquelle le dévouement, l'évolution et la créativité des élèves ont été récompensés. Félicitations à tous les élèves pour leurs résultats impressionnants !

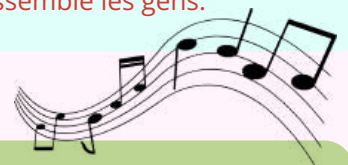


Rétrospective sur une année scolaire merveilleuse !

Nous repensons avec fierté et gratitude à une année scolaire merveilleuse, riche en musique, en épanouissement et en moments inoubliables. Des toutes premières notes jusqu'aux prestations impressionnantes, chaque élève a développé son talent et nous a enchantés à maintes reprises.

Un grand merci à nos élèves enthousiastes, à nos enseignants inspirants ainsi qu'à tous les parents et membres de la famille pour leur dévouement, leur confiance et leur enthousiasme.

L'Académie de Biévène est une antenne de l'académie d'art KunstParel Pajottegem et s'inscrit dans le système officiel d'enseignement artistique à temps partiel flamand. Grâce au soutien de l'administration communale de Biévène et à notre collaboration avec l'école primaire Ak'Cent, nous sommes également en mesure de proposer des cours de musique à Biévène. Ensemble, nous avons vécu une année scolaire inoubliable, riche en belles réalisations, en rencontres chaleureuses et en musique qui rassemble les gens.



Notez d'ores et déjà dans votre agenda :

- Samedi **12 septembre 2026** : Journée portes ouvertes au Baljuwhuis Galmaarden
- Mercredi **11 novembre 2026** : Armistice : hommage aux monuments de Biévène et de Bois d'Acren, avec la participation des élèves de l'Académie de Biévène
- Samedi **5 décembre 2026** : Music Makes The World a Better Place à l'église de Biévène, au profit de Kids in Kindia

Heb je ontzettend veel zin om muziek te leren?

Kom naar de Academie in Bever!

Basisschool Ak'cent in Bever

WAT?		VOOR WIE?		WANNEER?
Muziekbeleving 1	👉	vanaf 3de leerjaar	👉	Zaterdag 9u - 11u
Muziekbeleving 2	👉		👉	Zaterdag 11u - 13u
Muziekbeleving 3	👉		👉	Dinsdag 16u30 - 18u30
Muziekbeleving 4	👉		👉	Woensdag 17u - 19u
Piano	👉	vanaf 3de leerjaar	👉	Woensdag 13u - 15u en 16u - 17u
Cello	👉	vanaf 3ste leerjaar	👉	Woensdag 11u - 14u
Groepsmusiceren piano 3de graad	👉	vanaf 3de graad	👉	Woensdag 15u - 16u
Viool & -initiatie	👉	vanaf 1ste leerjaar	👉	Dinsdag 16u - 17u

Proeflessen mogelijk * € 93 /schooljaar * podiumervaring in eigen dorp Bever !

info: bever@kunstparel.be - www.pajottegem.be/kunstparel

onder voorbehoud van voldoende inschrijvingen



Nouveau !

Cours de violon et initiation au violon pour les tout-petits

Venez découvrir les cours proposés par l'Académie de Biévène lors de la journée portes ouvertes.

Plus d'infos :

Tous les horaires sont disponibles sur

<https://www.pajottegem.be/kunstparel>

Contactez-nous via bever@kunstparel.be ou au numéro **054 59 78 71**

Suivez-nous sur Facebook et Instagram pour découvrir des photos, des vidéos, des informations utiles, des anecdotes amusantes, des événements...



Kunstacademie KunstParel



INFO POLICE LOCALE PAJOTTENLAND

ARNAUD SINGELÉ
WIJKAGENT

blaue nummer 054 31 35 01
wijkagent 0471 87 24 22

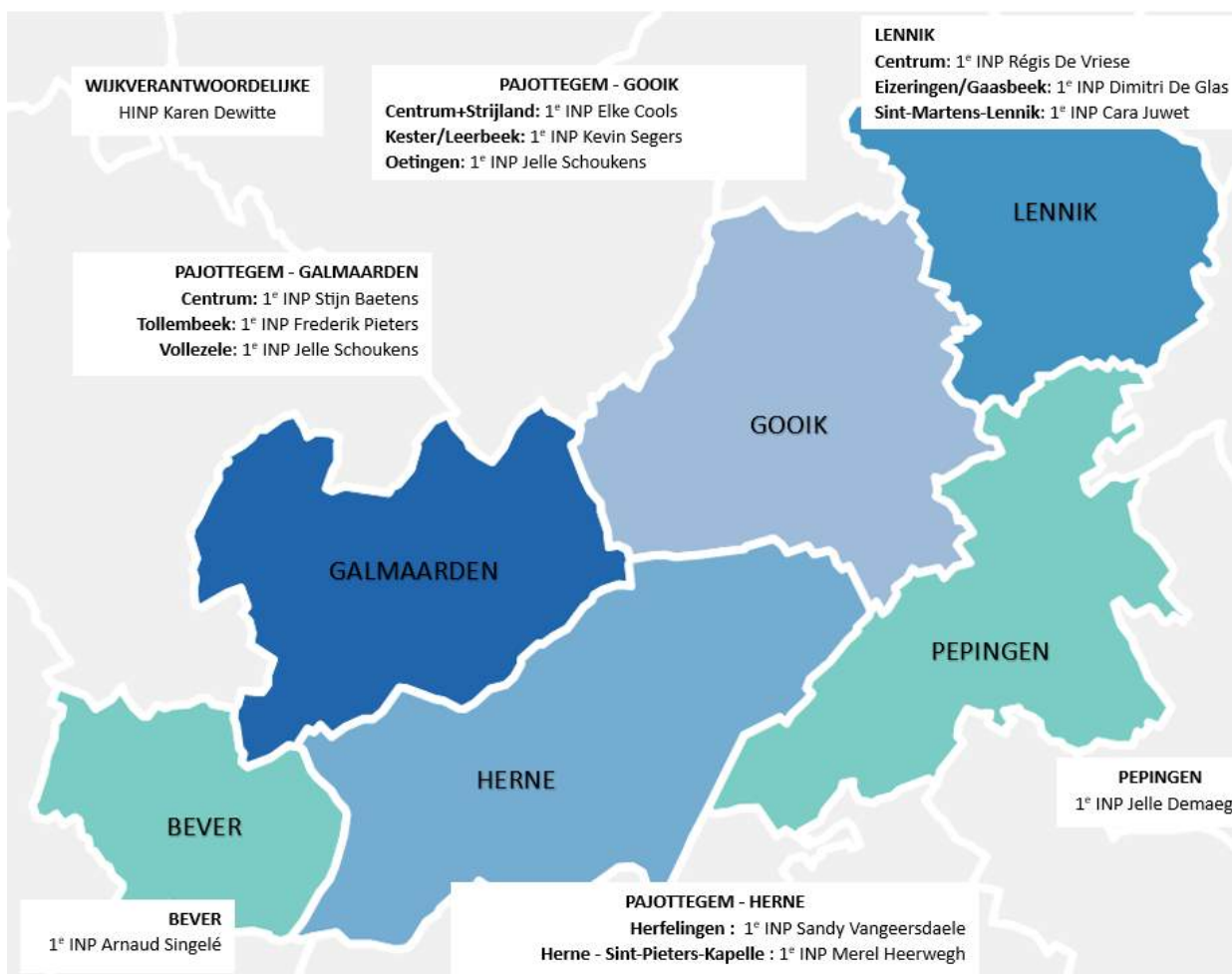
www.politiepajottenland.be

PZ.Bever@police.belgium.eu

Dans la zone de police du Pajottenland, nous travaillons **uniquement** sur **rendez-vous**. Vous pouvez prendre rendez-vous au numéro bleu 053/31.34.01 ou en ligne via www.politie.be/5405.

Lorsque vous prenez rendez-vous en ligne, vous êtes automatiquement informé des documents à apporter.

En cas de fait récent ou de danger aigu, il vous est demandé d'appeler le numéro d'urgence 101 ou le 112.



Cyberprévention Ne vous laissez pas piéger

Les criminels exploitent de plus en plus l'anonymat d'internet. Ils tentent d'escroquer des personnes via divers canaux. La cybercriminalité est le terme générique désignant les formes de criminalité impliquant l'utilisation d'internet. Les escrocs imaginent sans cesse de nouvelles méthodes pour piéger leurs victimes, en tirant de plus en plus parti de l'actualité. Pour vous protéger, gardez ces trois conseils à l'esprit.

- Trop beau**
Le charme d'hommes et de femmes séduisants, la promesse d'une vie de rêve, un prix exceptionnellement bas... **Si ça semble trop beau pour être vrai, c'est souvent le cas.**
- Doute**
Personne n'est à l'abri de la fraude en ligne. Si vous avez le moindre doute concernant une activité en ligne, **abstenez-vous.**
- Renseignez-vous**
Restez au courant des dernières **techniques de fraude**. Informez-vous auprès de la police ou via safeonweb.be. Prenez votre temps et veillez à prendre les mesures de sécurité nécessaires.

Obligation de porter la ceinture de sécurité

Qu'en est-il de la dérogation ?

À combien s'élève l'amende pour le non-port de la ceinture de sécurité ?

Qui doit payer l'amende si un passager ne porte pas de ceinture de sécurité ?

Le passager (116 euros + frais administratifs).

Quel est le montant de l'amende si un conducteur ne porte pas de ceinture de sécurité ?

116 euros + frais administratifs (paiement immédiat).

Quel est le montant de l'amende pour le transport d'un enfant sans siège auto adapté ?

174 euros + frais administratifs (règlement à l'amiable).

Qui est tenu de porter une ceinture de sécurité ?

Conducteurs et passagers

- Les conducteurs et les passagers (de voitures, camionnettes, minibus, autocars, camping-cars, camions, etc.) doivent porter la ceinture de sécurité sur les sièges qui en sont équipés.
- Les enfants mesurant moins de 1,35 mètre doivent être assis dans un siège auto adapté (à leur taille et à leur poids). Découvrez tout ce que vous devez savoir sur les sièges auto sur <https://www.veiligverkeer.be/veiligrijden/gordel-en-kinderzitjes>
- Vous devez utiliser correctement la ceinture de sécurité et le siège auto.

Êtes-vous autorisé à utiliser une rallonge de ceinture de sécurité ? NON

- Les rallonges de ceinture de sécurité ne font pas partie de l'équipement de sécurité d'origine de votre véhicule.
- Elles n'ont pas été testées ni homologuées conformément à des normes de sécurité strictes.
- Elles peuvent même s'avérer dangereuses et nuire au fonctionnement normal de la ceinture de sécurité.

Quand le port de la ceinture de sécurité n'est-il pas obligatoire dans la voiture ?

- lors d'une manœuvre de marche arrière ;
- dans les autocars ou les véhicules anciens non équipés de ceintures de sécurité. Attention : des règles spécifiques s'appliquent au transport d'enfants dans ces cas ;
- pour les chauffeurs de taxi transportant un passager ;
- pour les conducteurs et passagers de véhicules prioritaires ainsi que les agents des services postaux (dans certaines circonstances) ;
- si vous bénéficiez d'une **dérogation** au port de la ceinture de sécurité pour des raisons médicales graves (délivrée par le ministre de la Mobilité).



Demander une nouvelle dérogation

Les dérogations délivrées avant le 1er mars 2022 doivent faire l'objet d'une nouvelle demande.

Concrètement, cela signifie que si votre situation médicale nécessite toujours une dérogation, vous devez introduire une nouvelle demande auprès du SPF Mobilité et Transports. À cette fin, vous aurez besoin d'un nouveau certificat médical établi par votre médecin.

Vous pouvez introduire votre demande en ligne via l'application **Seatbelt**.

Vous n'avez pas accès à internet ? Vous pouvez également envoyer votre demande par courrier à l'adresse suivante :

SPF Mobilité et Transports

DG Transport routier et Sécurité routière – Service Permis de conduire étrangers
City Atrium

Rue du Progrès 56

1210 Bruxelles (Belgique)

Une dérogation est valable pour une durée maximale de **10 ans** et coûte **24 €**.





Rêver, célébrer et rayonner

Une fin d'année scolaire inoubliable à l'école primaire Ak'Cent

Feu vert de l'inspection et une fête scolaire fantastique

Début mai, notre école a vécu une semaine particulièrement intense, dans le sens le plus positif du terme. Du 4 au 8 mai, nous avons accueilli les services d'inspection scolaire pour une évaluation approfondie. Le résultat a suscité un immense soulagement et une grande joie au sein de toute notre équipe : l'école primaire Ak'Cent a reçu **une évaluation favorable** !

Les inspecteurs ont apprécié notre fonctionnement quotidien, notre vision, notre engagement en faveur de l'égalité des chances ainsi que le soutien solide que nous apportons à nos élèves. Notre nouveau bâtiment scolaire à Bois d'Acren a également fait très bonne impression et a été salué comme une infrastructure répondant parfaitement aux attentes de l'enseignement de demain. Ce résultat remarquable est une véritable réussite collective. Nos enseignants et notre personnel s'investissent corps et âme au quotidien, et cette reconnaissance prouve que notre vision porte ses fruits sur le terrain, grâce à la collaboration entre l'équipe éducative, les élèves et les parents.

Cette excellente nouvelle a donné une atmosphère encore **plus festive** à notre **fête scolaire** annuelle. Sous le thème « Là où les rêves prennent leur envol », les élèves de la deuxième à la sixième année ont offert une prestation impressionnante. L'événement était centré sur l'histoire « Le Nuage de Nura », qui transmet un message fort : les rêves - qu'ils soient grands ou petits - peuvent devenir réalité grâce au courage, au dévouement et à la persévérance. Parallèlement, l'association des parents a créé une ambiance conviviale près de la scène et a regalé les visiteurs avec de délicieux hamburgers et hot-dogs. Une fois de plus, la fête scolaire a constitué un lieu de rassemblement chaleureux pour toute notre communauté.

Fête des grands-parents Le marin Jens met de l'ambiance



Le vendredi 19 juin, nous avons mis à l'honneur nos merveilleux grands-parents. Cette année, ils ont eu droit à une magnifique fête qui a fait la part belle à un **spectacle interactif** animé par nul autre que le marin Jens.

Petits et grands se sont laissé entraîner pendant une heure dans un spectacle musical plein d'entrain. L'affluence a été telle qu'il a fallu organiser deux représentations distinctes pour garantir une place confortable à tous les spectateurs enthousiastes. Une fois de plus, notre association de parents était présente pour tenir un bar convivial et servir à chacun des boissons rafraîchissantes ainsi que de savoureuses collations. L'événement a connu un succès retentissant, ravissant aussi bien les petits-enfants que leurs grands-parents.

Un véritable succès !





Adieu aux élèves de sixième année

Le vendredi 26 juin, nous avons vécu un moment à la fois émouvant et magnifique : celui de faire nos adieux aux élèves de sixième année. La météo s'est montrée très clémente, même si les températures ont malheureusement atteint des niveaux tropicaux. Pour affronter la chaleur et garantir le confort de tous durant la cérémonie, nous avons décidé de déplacer l'événement dans la fraîcheur agréable de l'église Saint-Martin. Dans ce cadre empreint d'une atmosphère particulière, les élèves ont reçu un hommage festif et se sont préparés à franchir une nouvelle étape importante : leur entrée dans l'enseignement secondaire. À l'issue de la cérémonie, la commune a offert une belle réception pour porter un toast à l'avenir de ces jeunes.

S'adapter rapidement à la chaleur

Par ailleurs, la **chaleur extrême** a mis toute l'école à rude épreuve. De nombreuses classes ont dû modifier à la dernière minute leurs activités et leurs programmes prévus. Grâce à la flexibilité et à la réactivité de notre équipe, nous avons pu garantir la sécurité et le bien-être de tous les enfants à tout moment.

Profiter d'une retraite bien méritée Au revoir, Mme Hilde !

Malheureusement, la fin de l'année scolaire a également marqué les adieux à une personne familière et appréciée de notre école. Notre éducatrice, Hilde, part pour une retraite bien méritée.

Bien entendu, les enfants n'ont pas laissé passer le **tout dernier jour** d'école sans marquer le coup. Beaucoup d'entre eux se sont réunis pour lui offrir des adieux à la fois **festifs et émouvants**, la remerciant pour tout ce qu'elle a apporté à l'école. Hilde, tu vas nous manquer ; nous te souhaitons un merveilleux nouveau chapitre !



Une fois de plus, un immense succès au niveau des inscriptions

La grande confiance témoignée à notre école et à nos activités se reflète une fois de plus clairement dans les chiffres des inscriptions de cette année.

Cette année encore, les inscriptions ont été très nombreuses !

Pour les enfants nés en 2023, l'école affiche déjà complet et nous gérons actuellement une liste d'attente.

Les places se remplissent également rapidement pour les enfants nés en 2024 ; il ne reste que quelques places disponibles.

Souhaitez-vous toujours inscrire votre enfant ? Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter dès que possible via directie@akcentbever.be.



ENVIRONNEMENT

Bulles à verre



Quoi ?

- bouteilles, bocaux et flacons en verre sans bouchon
- triés par couleur (transparents et colorés)

Interdit

- lampes
- verre résistant à la chaleur
- porcelaine et faïence
- verre dépoli et verre de cristal
- verre plat, tel que les miroirs et les vitres

Où ?

À la maison communale et au conteneur vert à Muydt

Attention: les dépôts sauvages sont passibles d'amendes !

Recupel



Quoi ?

- lampes (tubes et autres)
- petit matériel électrique

Où ?

Trouvez un point de collecte sur www.recupel.be.

Attention : tous les articles ne peuvent pas être déposés à tous les points de collecte.

Bebat



Quoi ?

Piles

Où ?

Dans les cartons et les sachets de collecte habituels que vous pouvez déposer à la maison communale.

OlioBox



Quoi ?

Huile de friture usagée

Où ?

OlioBox est un opérateur commercial qui installe des bornes de collecte. Vous trouverez ces bornes chez AD Delhaize.

Médicaments



Quoi ?

Médicaments périmés et non utilisés

Interdit

Mettez la notice et l'emballage avec le papier et le carton.

Où ?

Le secteur pharmaceutique organise et finance la collecte via les pharmacies.

**OÙ
DÉPOSER
GRATUITEMENT
QUEL
ARTICLE ?**

Cartouches d'encre



Quoi ?

- cartouches d'encre vides
- toners

Interdit

Mettez l'emballage avec le papier et le carton.

Où ?

Un point de collecte de Natuurpunt à la maison communale.

Ressourcerie



Quoi ?

- articles d'occasion en bon état, tels que jouets, livres, meubles, articles ménagers, objets de décoration, multimédias ainsi que matériel de sport et de puériculture ;
- appareils électriques et vélos (même endommagés ou défectueux).

Les ressourceries proposent également un service de collecte.

Où ?

Trouvez une ressourcerie près de chez vous sur www.kringwinkel.be

**OU participez au
vide-garage**



13/09/26

Plus d'infos sur la page 33

Magasins d'électro



Quoi ?

Vous achetez un nouvel appareil électrique ? Le revendeur est tenu de reprendre tout ancien appareil similaire pour le traiter.



Du verger de rêve à son propre verger

« Regionaal Landschap » fournit des conseils et un soutien financier pour 15 vergers à hautes tiges.

L'organisation « Regionaal Landschap Pajottenland & Zennevallei » lance un nouvel appel à projets pour valoriser le magnifique paysage de notre région. Nous recherchons 15 sites pour la création ou la restauration d'un verger traditionnel de hautes tiges. Toute personne rêvant de posséder son propre verger - riche en biodiversité et offrant des fruits sains - peut bénéficier de conseils d'experts gratuits et d'un soutien financier.

Les vergers traditionnels de hautes tiges sont les « hôtels cinq étoiles » de notre environnement naturel. Ils constituent un élément essentiel de notre paysage régional et offrent des sites de nidification, un abri ainsi que de la nourriture à d'innombrables espèces animales, telles que la chevêche d'Athéna et divers insectes. De plus, ils fournissent chaque année une récolte de fruits locaux et juteux.

Que comprend l'offre ?

L'organisation « Regionaal Landschap » propose une offre complète :

- Des conseils gratuits pour tous : un accompagnement d'experts concernant la conception, le choix des arbres fruitiers adaptés et la gestion du verger.
- Un soutien financier pour 15 vergers : une subvention couvrant environ 70 % des frais (jusqu'à 5 000 € par verger) pour compenser les coûts de plantation ou de restauration. Les mesures nécessaires de protection contre le bétail peuvent également faire l'objet d'une subvention partielle.
- Critères : nous visons à créer un verger dans chacune des 15 communes de notre région. La sélection repose sur la valeur paysagère du site. La restauration de vergers existants est également éligible à ce soutien.

Tout le monde paysagiste

Cette initiative s'inscrit dans la mission de « Regionaal Landschap » visant à restaurer et à valoriser le paysage local. Le projet est ouvert à toute personne disposant d'un terrain adapté et souhaitant contribuer positivement à la biodiversité locale.

Les personnes intéressées trouveront tous les détails concernant les conditions et la procédure de candidature sur le site web de « Regionaal Landschap » :

www.pajot-zenne.be.

Plus d'infos ? Contactez-nous via anneleen@pajot-zenne.be.

À propos de « Regionaal Landschap Pajottenland & Zennevallei »

« Regionaal Landschap Pajottenland & Zennevallei » se consacre à la préservation, au développement et à la gestion du précieux paysage de la région. Ce travail est réalisé en collaboration avec la province du Brabant flamand, les communes et de nombreux partenaires, avec le soutien de la Flandre et de l'Europe.

Zone d'intervention : Affligem, Beersel, Biévène, Dilbeek, Drogenbos, Hal, Lennik, Liedekerke, Linkebeek, Pajottegem, Pepingen, Roosdaal, Rhode-Saint-Genèse, Leeuw-Saint-Pierre et Ternat.

Achat groupé de tonneaux d'eau de pluie

Les problèmes liés à l'eau de pluie sont souvent causés par de fortes averses que le système de drainage existant ne parvient pas à absorber - ou pas suffisamment. C'est pourquoi il est judicieux de créer une capacité de stockage supplémentaire, par exemple en utilisant des tonneaux d'eau de pluie. Cette année, vous pouvez vous procurer un tonneau d'eau de pluie grâce à l'achat groupé organisé par Haviland. C'est un excellent moyen d'économiser l'eau tout en contribuant à rendre la commune plus durable !

Pourquoi un tonneau d'eau de pluie ?

- Utilisez l'eau de pluie gratuite pour votre jardin, votre vélo ou votre voiture.
- Réduisez l'accumulation d'eau lors de fortes pluies.
- Facile à utiliser : placez-le sous la descente de la gouttière et nettoyez-le de temps en temps.

Commande

Passez commande avant le 30 septembre sur www.haviland.be/regenwatertonnen.

Vous trouverez plus d'informations sur le site web de la commune. Différents modèles et différentes capacités sont disponibles.

Retrait

Les personnes ayant passé commande seront informées du moment où elles pourront la retirer au dépôt communal, Bois d'Acren 63, 1547 Biévène.



Sacs-poubelle jaunes



À partir de septembre 2026, seuls **les petits sacs jaunes pour déchets ménagers** seront proposés à la vente dans notre commune, au prix de 25 € le rouleau.

Un tri adéquat réduit les déchets résiduels !

En moyenne, nous produisons 480 kg de déchets ménagers par personne et par an. Actuellement, 69 % de ces déchets font l'objet d'une collecte séparée. Mais nous pouvons faire mieux !

Mieux les déchets sont triés, plus nous pouvons les réutiliser et les recycler. Près de 59 % de ce que nous jetons dans le sac-poubelle sont des éléments recyclables qui n'y ont pas leur place ; 40 % de ces déchets sont constitués de restes alimentaires et de matières compostables. N'oubliez pas que les ordures ménagères sont incinérées, ce qui entraîne la perte de nombreuses matières premières. C'est regrettable, mais vous pouvez facilement l'éviter en **triant correctement** vos déchets !

Retrouvez plus de conseils de tri sur le site web d'Intradura.

<https://www.intradura.be/nl/sorteren-en-recycleren/afvalarm-leven-hoe-doe-je-dat>



SANTÉ



START TO WALK

Au printemps, la commune de Bièvre a organisé, en collaboration avec S-sport, des séances de marche progressive destinées aux adultes souffrant de divers problèmes de santé (comme le diabète ou l'obésité) et désireux de se mettre en mouvement. Pendant sept semaines, un guide de marche de Bièvre - épaulé par notre responsable santé - a accompagné un groupe de participants enthousiastes lors de promenades à travers les paysages ruraux de la commune.

Deux niveaux différents ont été proposés afin de rendre l'activité aussi accessible que possible et, naturellement, de l'adapter aux différents besoins des participants en matière de santé.

Pour les guides, la priorité était la qualité plutôt que la quantité ; en d'autres termes, l'objectif n'était pas simplement de parcourir une certaine distance, mais de faire bouger le groupe d'une manière adaptée aux besoins de chacun.



Waouh,
ils s'en sortent bien !



Forte de son succès,
l'initiative sera reconduite
au printemps 2027 !

Suivez les prochaines éditions
du magazine communal
et les réseaux sociaux.



Ik doe het straks wel.
Eerst nog even een mailtje sturen.

GEEN EXCUSES.
LAAT EEN SCREENINGS-
MAMMOGRAFIE NEMEN.

GRATIS ONDERZOEK VOOR VROUWEN
VAN 50 TOT EN MET 69 JAAR.

BEVOLKINGS
ONDERZOEK
BORSTKANKER



Ontdek hoe ook jij kan deelnemen op www.borstkanker.bevolkingsonderzoek.be

- Pour les femmes âgées de 50 à 69 ans.
- Le Centre de dépistage du cancer envoie tous les deux ans une invitation aux femmes éligibles pour une mammographie de dépistage.
- L'examen est entièrement gratuit.
- Des anomalies mammaires peuvent être détectées avant que vous ne remarquiez vous-même le moindre symptôme.
- Si le cancer du sein est détecté tôt, les chances d'un traitement réussi et de guérison sont plus élevées.
- 66,9 % de la population cible a bénéficié d'un dépistage du cancer du sein.

Le MAMMOBILE sera à Biévène du 14 au 20 octobre



Atelier

« Comprendre son système nerveux,
se comprendre soi-même »
mardi 6 octobre - de 19 h à 21 h - Plosje 10

Durant cette période, nous organisons un **atelier** à Biévène en collaboration avec Avansa. Le thème est : « **Comprendre son système nerveux, se comprendre soi-même** » – Du stress (chronique) vers une plus grande paix intérieure.

Quel est l'objectif de cet atelier ?

Du stress (chronique) vers une plus grande paix intérieure : lors de cet atelier, vous découvrirez le fonctionnement de votre système nerveux ainsi que ses besoins pour récupérer. Vous acquerez des clés de compréhension et des outils pratiques pour mieux gérer le stress et renforcer votre résilience. Cette séance expérientielle offre un espace de partage et de reconnaissance mutuelle.

Plus d'infos : www.avansa-hallevilvoorde.be/r/9046





Boost je veerkracht
van 1 tot 10 oktober

Brochure d'activités

Service intercommunal de prévention

« **Résilients ensemble** » se déroule chaque année du 1er au 10 octobre ; cet événement était auparavant connu sous le nom de « 10 jours de la santé mentale ». Durant cette période, nous nous joignons à de nombreuses organisations pour souligner l'importance de la santé mentale et de la résilience. Le thème pour 2026 est « Être bien entouré ».

Dans le cadre de la campagne « Résilients ensemble », le service intercommunal de prévention publiera - en plus de l'initiative annuelle autour des slogans - une brochure recensant toutes les activités liées au bien-être mental organisées à Biévène, Lennik et Pajottegem au mois d'octobre. Cette brochure sera disponible, entre autres, à la maison communale à partir de la mi-septembre.





SÉNIORS

CONSEIL DES SÉNIORS

APPEL À CANDIDATS



Quoi ?

Le Conseil des séniors est l'organe consultatif officiel de notre commune pour les questions relatives aux personnes âgées ; il s'adresse à toutes les personnes de 50 ans et plus.

Nous conseillons les autorités locales sur les sujets concernant les séniors tout en œuvrant à rassembler les gens grâce à diverses activités.

Nous favorisons le lien social et le bien-être, organisons des initiatives de loisirs et des activités culturelles, et restons à l'écoute des besoins et des attentes des séniors. Sur la base de ces échanges, nous formulons des recommandations à l'intention de l'administration communale.

Intéressé ?

Toute personne intéressée par notre fonctionnement ou par nos activités peut laisser ses coordonnées à l'adresse ingrid@gemeentebever.be pour rester informée.

Offre

Notre programme d'activités comprend des promenades, des sorties à vélo, des conférences, des sorties culturelles, des ateliers et une aide au numérique.

Par ailleurs, nous accueillons les bénévoles souhaitant s'investir au sein du Conseil des séniors.

**Ensemble, nous œuvrons
pour une communauté
engagée, active et connectée.**

Activité de bien-être et de soins 21 mai 2026

Le jeudi 21 mai 2026, le Conseil des séniors, agissant en tant qu'organe consultatif sur les politiques destinées aux personnes âgées, a organisé une soirée d'information axée sur le thème du bien-être et des soins. L'événement a connu une belle affluence et s'est déroulé dans une atmosphère agréable et chaleureuse.

Après un bref mot de bienvenue du président, Marie et Mélisande (du CPAS) ainsi qu'Ilwein (du CAW) ont fait un exposé clair sur divers sujets intéressant les séniors. Les thèmes suivants ont notamment été abordés en détail :

- soutien financier et allocations ;
- solutions de logement adaptées ;
- coûts de l'énergie ;
- aspects liés à la santé et aux soins.

Des sujets spécifiques, tels que les suivants, ont également été abordés :

- les établissements de soins résidentiels ;
- les soins informels ;
- la participation sociale.



© De Klaroen

Séance d'information réussie sur le guide « Pajotkompas »



Ces informations ont été rassemblées dans le guide « Pajotkompas », dont un exemplaire a été remis aux participants. Par la suite, les personnes présentes ont eu l'occasion d'échanger de manière informelle et de partager leurs expériences.

Le Conseil des séniors se remémore avec satisfaction cette activité réussie et instructive et remercie les intervenants ainsi que toutes les personnes présentes pour leur engagement.



**Apprendre comment
sauver des vies ?**

RÉANIMER ET DÉFIBRILLER



Cours de base en néerlandais



vendredi 11 septembre 2026-COMPLET
lundi 12 octobre 2026



18 h 30 – 21 h 30



Salle Plosje 10
Biévène



- 10 € pour Biévènois
- 15 € pour non-Biévènois
- À partir de 16 ans
- Places limitées à 15

En cas d'inscriptions supplémentaires, une deuxième date sera fixée.

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE VIA**
ingrid@gemeentebever.be



Rode Kruis
Vlaanderen





PME ENTREPRENEURS

GUIDE COMMERCIAL

La commune de Biévène souhaite s'investir pleinement pour accroître la visibilité de ses entrepreneurs et commerçants locaux et permettre à chacun de les trouver facilement.

C'est pourquoi, en collaboration avec la province du Brabant flamand, la commune lance en 2027 le guide commercial « **Handelswijzer Bever - Guide commercial Biévène** » : un aperçu clair de tous les commerçants et entrepreneurs établis à Biévène.

Êtes-vous intéressé et souhaitez-vous figurer gratuitement dans ce guide en tant qu'entrepreneur ?

Envoyez un e-mail à dorinda@gemeentebever.be avant le 30 novembre 2026.

Vous recevrez ensuite un formulaire à remplir.

Le **guide** est publié sous la forme d'une brochure A5 de grande qualité, facile à lire et à utiliser.



APPEL

GUIDE COMMERCIAL BIÉVÉNOIS



PARTICIPEZ
*Montrons ensemble
l'esprit d'entreprise
de Biévène !*

SAVE THE DATE
FOIRE AUX ARTISANS
12/12/2026



Quatrième édition

Foire aux artisans biévènoise

Samedi 12 décembre

Espace de rencontre communal Plosje 10

Les artisans peuvent réserver une place en envoyant un e-mail à myriam@gemeentebever.be.

Réservez
d'ores et déjà
votre place
à la foire



WEEKEND DU CLIENT

03.10-04.10
WEEKEND
van de
KLANT | CLIENT

comeos unizo ucm



Les **3 et 4 octobre** 2026, UNIZO, en collaboration avec l'UCM et Comeos, organise le **Weekend du Client**. La commune de Biévène soutient à nouveau cette campagne.

Les commerçants participants seront annoncés fin septembre via le site web et la page Facebook de la commune.



Si vous rendez visite à l'un des commerçants biévènois participants pendant le **Weekend du Client**, une belle attention vous attend !

Mais ce n'est pas tout ! Lors du Weekend du Client, la commune de Biévène offre **un sac de courses** à chaque visiteur biévènois.

(un sac par famille – sur présentation du coupon ci-dessous dûment complété – jusqu'à épuisement des stocks)



BON Sac gratuit

J'ÉCHANGE CE BON CHEZ

NOM
COMMERÇANT

.....

VOTRE NOM
& PRÉNOM

.....

.....

ADRESSE

.....

1547 BIÈVÈNE



Le Weekend du Client est une initiative de UCM, UNIZO et Comeos

La liste des commerçants participants sera publiée sur le site web et la page Facebook de la commune fin septembre.

Ambiance de Noël chaleureuse

La commune a pour objectif de transformer notre village en un lieu chaleureux et hivernal durant les fêtes de fin d'année : un endroit où il fait bon vivre et où il est agréable de flâner tout en faisant ses achats. Pour créer cette ambiance conviviale, nous unissons nos forces à celles de nos commerçants locaux !



En tant que commerçant, souhaitez-vous, vous aussi, contribuer à créer une belle ambiance de Noël dans notre village ?

CAMPAGNE SAPINS DE NOËL

Vous aimeriez, en tant que commerçant, placer un sapin de Noël devant votre établissement ?

Envoyez un e-mail à nancy@gemeentebever.be en mentionnant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

- La commune organise l'achat du sapin de Noël (avec motte et pot).
- Vous le placez à un endroit visible depuis le domaine public et vous le décorez avec des lumières ou des boules de Noël.
- Passez votre commande avant le 16 octobre 2026.
- Le service technique livrera votre sapin de Noël à votre établissement à partir du 7 décembre.



HUIS VAN HET KIND

Élever des enfants apporte de nombreux moments merveilleux, mais parfois aussi **des questions ou des incertitudes**.

« Huis van het Kind Pajottenland », un partenariat entre les communes de Biévène, Lennik, Pajottegem et Pepingen, organise des permanences. Ces séances, accessibles avec ou sans rendez-vous près de chez vous, vous permettent de poser vos questions rapidement et facilement. Une oreille attentive, une orientation vers le bon service ou quelques informations complémentaires peuvent souvent aider à résoudre des situations difficiles.



Permanences Maison communale Biévène

Mercredi 2 septembre
Mercredi 7 octobre
Mercredi 4 novembre
Mercredi 2 décembre
de 13h à 16h

PERMANENCE pour les grandes et les petites questions



054 59 75 80



info@huisvanhetkindpajottenland.be



www.huisvanhetkindpajottenland.be



HUIS VAN HET KIND
PAJOTTENLAND



CULTURE



Dimanche
13 septembre 2026



14 h – 17 h



Salle Plosje 10
Bièvre

JOURNÉE DU PATRIMOINE

CHAPELLES DE BIÈVÈNE SOUS LA LOUPE

Seul un nombre limité de chapelles de Bièvre était repris dans l'inventaire du patrimoine immobilier de Bièvre. Grâce au nouvel inventaire, la commune vise, en collaboration avec IOED ZENDER, non seulement à dresser un état des lieux complet, mais aussi à documenter et à partager l'histoire de chaque chapelle. Un dossier technique a été constitué pour chacune d'elles, et des anecdotes ont été recueillies.

À l'occasion de la Journée du patrimoine, nous avons le plaisir de vous présenter cette **exposition informative**.

Vous avez également la possibilité de profiter d'une balade en calèche qui vous mènera à la découverte de diverses petites chapelles et des histoires qui s'y rattachent.

Envie d'une place dans la calèche ? Inscrivez-vous via myriam@gemeentebever.be

Prix de participation : 5 €

ÉVÈNEMENT MUSICAL

SAVE
— THE —
DATE

Le **samedi 3 octobre**, le service culturel de Bièvre organise une représentation de la chorale pop féminine de Gand.

Muzamies
We make your heart sing

Église Saint-Martin de Bièvre à 19 h
(les portes s'ouvrent à 18 h 30)

Billets disponibles via

<https://shop.ticket.monster/event/show-van-gents-popkoor-muzamies-18dye1>

à 30 €

La vente des billets se clôture le 27 septembre





LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler que le village de Bièvre bénéficie d'une vie associative particulièrement dynamique. Avec cette nouvelle rubrique, nous souhaitons partager ce dynamisme avec les citoyens et mieux leur faire connaître notre tissu associatif. Nous donnons la parole aux associations elles-mêmes.

Origine

En 2006-2007, nous nous sommes réunis avec quelques membres actuels du conseil d'administration (Manuel De Boeck, Yannick Leroy, Sébastien Derue, Koen Ghysbrecht et Stefaan Goessens) pour organiser une course cycliste pour gentlemen. Yannick (notre trésorier) a proposé le nom de « Den Bidon », qui a immédiatement été adopté par les autres membres du comité.

Le premier « Tour de Bièvre » destiné aux citoyens - tel qu'annoncé sur notre affiche initiale - a eu lieu le samedi 30 juin 2007, avec un départ et une arrivée à l'établissement 't Platteland à Bois d'Acren. L'épreuve a compté neuf tours pour une distance totale de 64,8 km et a rassemblé 35 participants. Par la suite, de nouveaux membres ont rejoint l'équipe : Wim Pensis, Kurt Gardinal, Bert Peeters, Jannick Mertens, Kim Van Ouytsel et Tom Lebotte.

Type d'activités

- Le « Tour de Bièvre » (Élites sans contrat + U23) a lieu chaque année le samedi de la ducasse de Bois d'Acren.
- Un critérium est organisé le samedi lors des fêtes villageoises. Cette course est réservée aux cyclistes ayant un lien avec le village de Bièvre. Chaque équipe se compose de quatre coureurs et divers bidons sont à gagner. L'équipe victorieuse reçoit un trophée d'échange.
- Une troisième activité est une balade familiale à vélo et à pied, organisée le lundi de Pâques.

Quoi d'autre ?

Malheureusement, nous avons également une triste nouvelle à annoncer : Bert Peeters (directeur artistique) est décédé en 2025. Il était à l'origine de nos affiches et de la brochure de sponsoring. Le Mémorial Bert Peeters est désormais intégré au « Tour de Bièvre ».

DEN BIDON

Association sportive

Valeur ajoutée pour Bièvre

L'aspect sportif est naturellement important, mais à travers nos activités, nous souhaitons également contribuer à l'animation du village de Bièvre. Les nombreux signaleurs de Bièvre en sont la preuve ; ils répondent toujours présents pour apporter leur aide. Sans eux, nous ne pourrions pas organiser de courses.



Président – Manuel De Boeck

Secrétaire – Sébastien Derue

Trésorier – Yannick Leroy

Membres : Ghysbrecht Koen, Pensis Wim, Goessens Stefaan, Gardinal Kurt

Email : wcdenbidon@gmail.com

Facebook : vzw Wielerclub Den Bidon 2.0

FERM BEVER

Association socio-culturelle



Origine

Après la Première Guerre mondiale, les femmes s'affirmaient davantage et défendaient leurs droits. C'est dans ce contexte que le « Boerinnenbond » (Ligue des femmes agricultrices) a été fondé à Biévène le 29 novembre 1936. Notre association féminine célèbre donc son 90e anniversaire cette année. Le nom de « Boerinnenbond » a été remplacé en 1971 par KVLV (Organisation éducative catholique pour les femmes rurales). Le 24 janvier 2020, la plus grande association féminine flamande a adopté le nom de « Ferm » ! « Ferm » est un réseau enthousiaste regroupant 70 000 femmes réparties en 800 groupes à travers la Flandre, y compris dans notre petit village de Biévène.

Type d'activités

Ferm Bever propose un programme annuel très varié, incluant des activités **créatives, culinaires, sportives et culturelles**. En somme, Ferm Bever offre un large éventail d'ateliers stimulants, d'activités ludiques et de moments de convivialité.

Comme une grande partie de nos membres exercent une activité professionnelle, la plupart des activités ont lieu en soirée, à partir de 19 h 30. Vous trouverez le programme annuel sur le site web indiqué en bas de cette page. Lors du **premier week-end de février**, nous préparons traditionnellement **des crêpes, des gaufres et des croque-monsieur**. De nombreux habitants de Biévène et des communes environnantes reviennent chaque année pour déguster nos délicieuses spécialités faites maison !



Valeur ajoutée pour Biévène

Les bénévoles sont le moteur d'une association, et Ferm Bever ne fait pas exception. En tant que seule association féminine de notre village, nous impulsions une dynamique importante : grâce à notre engagement, nous rassemblons des femmes aux profils très variés et aspirons à être une source d'inspiration durable pour les générations futures.

Construire ensemble une société bienveillante crée une valeur immense !

Devenir membre

Entretenez l'esprit du bénévolat et cultivez des amitiés privilégiées : **devenez membre** de Ferm Bever ! Cela vaut vraiment la peine !

L'adhésion à Ferm coûte **37 €** en 2026. Pour ce prix, vous recevez 10 magazines de Ferm par an dans votre boîte aux lettres et vous êtes assuré(e) lors de toutes les activités. De plus, votre carte de membre vous donne accès à des avantages intéressants, ainsi qu'à des réductions spéciales à durée limitée et à de sympathiques petits extras.

Quoi d'autre ?

Depuis 20 ans, nous participons aux fêtes villageoises en proposant des **pizzas maison** cuites au feu de bois !

Pour une délicieuse pizza, ça vaut la peine de faire la queue, n'est-ce pas ?



© Ferm Bever

Présidentes en duo – Christine Decoster & Dorinda Letouche

Secrétaire – Peggy Reygaerts

Trésorier – Nathalie Van der Sypt

Membres : Chantal Cauchie, Marie-Rose Delbaer, Marleen Flamant, Cindy Goossens, Aimée Pennewaerde, Marleen Schoenmaekers, Marie-Elise Vanderkelen

Email : dorinda.letouche@gmail.com

Facebook : Ferm Bever

Site web : www.samenferm.be/ferm-bever

Ferm

KIK KIDS IN KINDIA ASBL

PASSION POUR L'ÉDUCATION EN HARMONIE AVEC LEUR CULTURE

ASBL KIK depuis 2015

En 2008, Martien Frisch (ancienne enseignante à Ak'Cent) a participé à un voyage d'immersion en Guinée. Aujourd'hui, une quinzaine de bénévoles enthousiastes s'investissent dans un projet éducatif axé principalement sur l'école primaire Le Dauphin. L'ASBL a pour objectif de répondre aux besoins éducatifs spécifiques avec beaucoup de passion, dans le respect des enfants et en harmonie avec leur culture.

Le Dauphin

L'école est située dans une banlieue de Kindia, en Guinée-Conakry (Afrique de l'Ouest). Elle a été fondée en 2004 par Mamadou Sow et Marijke Folmer et accueillait alors 45 enfants en maternelle.

Grâce à l'attitude positive et à la motivation de l'équipe scolaire, Le Dauphin s'est développé pour devenir un groupe scolaire de 900 élèves (maternelle, primaire et secondaire).

Réalisations

- Concertation et échanges entre l'école primaire Ak'Cent Bever et Le Dauphin.
- Cofinancement de deux nouveaux bâtiments scolaires.
- Achat de matériel didactique, travaux d'entretien des classes, etc.
- Soutien à 2 groupes de femmes dans des villages voisins.
- Organisation d'activités de collecte de fonds telles que des balades culinaires, des concerts, un petit marché africain, la vente de vin et de cougnous, etc.

ÇA VOUS INTÉRESSE ?

VOUS ÊTES TOUJOURS LES
BIENVENUS DANS NOTRE
ÉQUIPE KIK!



kidsinkindia@gmail.com



+32 496/97 55 92



www.kidsinkindia.com



BE85 0689 4532 1106



Origine

Le club des Amis de la pétanque a été fondé vers 1998. Sous le mandat du bourgmestre de l'époque, Simon Driscart, quatre terrains de pétanque ont été aménagés dans notre commune. L'objectif initial était clair : promouvoir la pratique de la pétanque et rassembler les habitants de Biévène et des communes environnantes dans un esprit convivial, sportif et accessible.

À ses débuts, un petit groupe de joueurs passionnés se réunissait régulièrement pour une partie de pétanque détendue. Parmi ces pionniers figuraient Etienne Meremans, Michel Deblander, Michel Crame, Eddy Bronson et Jean-Marie Krikilion. Leur enthousiasme s'est avéré contagieux et l'intérêt a grandi. Très vite, l'idée de créer un club officiel a vu le jour.

Jean-Pierre Cooman est devenu le premier président du club, Pascal Van Belle a assumé le rôle de secrétaire et Thierry Deganseman a été nommé trésorier. Grâce à leurs efforts et à l'aide de diverses personnes chargées de l'entretien des terrains, des bases solides ont été posées pour assurer l'avenir du club.

**LES AMIS
DE LA PETANQUE**

Association sportive

Valeur ajoutée pour Biévène

Aujourd'hui, l'association est devenue un groupe d'amis soudé et accueillant, où le plaisir, le respect, le fair-play et la convivialité sont à l'honneur. Les Amis de la pétanque ne se contentent pas de proposer une activité sportive de loisir ; le club contribue également activement à la vie sociale de notre commune. Des personnes de tous âges ont ainsi l'occasion de se rencontrer, de nouer de nouvelles amitiés et de partager un agréable moment de détente.

Type d'activités

Les membres se retrouvent **chaque semaine** pour une partie de pétanque, le **jeudi soir** et le **dimanche matin**. Pour beaucoup d'entre eux, ces rencontres régulières sont l'occasion idéale de prendre des nouvelles, de s'amuser et de relever un défi sportif. Par ailleurs, les Amis de la pétanque participent régulièrement à des tournois et à des matchs amicaux avec des clubs des communes voisines. Ces échanges favorisent non seulement une saine compétition, mais surtout un sentiment de convivialité et d'amitié, ainsi qu'une excellente ambiance entre les différents clubs.

Devenir membre

Tout le monde est le bienvenu chez les Amis de la pétanque : des joueurs expérimentés souhaitant peaufiner leur technique aux débutants désireux de découvrir ce sport. Les parties se déroulent dans le respect mutuel et avec un principe clé à l'esprit : participer et prendre du plaisir ensemble importent plus que la victoire.

Toute personne souhaitant découvrir notre club est invitée à nous rencontrer lors d'une partie de pétanque ou à contacter le comité. La cotisation pour 2026 s'élève à **35 euros** ; ce montant inclut l'assurance ainsi que la participation à notre repas annuel.

Quiconque apprécie une ambiance détendue, des échanges conviviaux et une bonne partie de pétanque se sentira assurément chez soi au sein du club des Amis de la pétanque à Biévène.



Président – Tonny Spruyt

Secrétaire – André Weverbergh

Trésorier – Jean-Pierre Meulenysen

Responsables des terrains : Thierry Deganseman,
Christophe Rokegem, Francis Wilputte

Email : clubdepetanquevriendenbever@gmail.com



© Les amis de la pétanque

Quoi d'autre ?

Le club des Amis de la pétanque est fier de sa riche histoire et espère accueillir de nombreux habitants sur ses terrains de pétanque dans les années à venir. Car notre club ne se résume pas à placer la boule au plus près du but ; il s'agit avant tout de partager le plaisir de chaque instant du jeu.



JEUNESSE - SPORT

Cette année, pas de « Journée de jeux en plein air » en intérieur, mais **une magnifique journée en extérieur**. Sous un soleil radieux, pas moins de **160 enfants**, âgés de 3 à 12 ans, s'en sont donné à cœur joie lors du festival de châteaux gonflables organisé dans le jardin de Plosje10 et sur le terrain de football. Ils ont pu y jouer au foot, faire des bulles de savon géantes, participer à un tir à la corde et bien plus encore...

Dans la salle de rencontre, les enfants pouvaient faire une pause et profiter d'ateliers de bricolage (peinture de fleurs, fabrication de papillons, etc.) ou encore se faire faire un tatouage pailleté.

Au bar, une glace gratuite, une bouteille d'eau et des fruits frais attendaient chaque enfant.

Tout s'est bien déroulé grâce à une équipe d'une vingtaine de bénévoles enthousiastes du Chiro, de Camargo, de Just2Dance, de l'Excelsior de Biévène et du conseil des parents.



JOURNÉE DE JEUX EN PLEIN AIR





JEUNESSE

ŒUFS ET CÂLINS DU LAPIN DE PÂQUES

Le lundi de Pâques 6 avril, le Conseil de la Jeunesse a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. Une trentaine d'enfants ont cherché des œufs colorés sur la plaine de jeux, derrière l'école primaire. **Un œuf en or** était également dissimulé ; celui qui le trouvait se voyait offrir un cadeau supplémentaire.

Et pour couronner le tout, quiconque le souhaitait pouvait recevoir **un câlin gratuit** du lapin de Pâques !



FORMATION STEWARD

Vous souhaitez organiser une soirée publique en tant qu'association ?

N'oubliez pas que vous devez disposer d'un steward certifié. Jeugdregio Pajottenland organise cette formation deux fois par an.

La participation est gratuite, mais l'inscription préalable est obligatoire.

La formation comprend une partie théorique ainsi qu'une partie « premiers secours ».

Vous pouvez également suivre un cours facultatif de lutte contre les incendies.

Dates automne 2026

- 3 octobre : premiers secours à Lennik
- 10 octobre : théorie à Lennik

Inscriptions via www.jeugdregiopajottenland.be





Malgré les conditions météorologiques défavorables, nous avons compté pas moins de 155 participants lors de notre **« Journée sportive régionale pour séniors »** à Gooik, le 5 mai 2026.



« Regarde ! Je roule ! » le 13 juin 2026 à Biévène

Le samedi matin, un moniteur expérimenté a pris douze enfants sous son aile pour leur apprendre à faire du vélo sur deux roues. À force d'essais et d'erreurs, ces jeunes talents ont fait de grands progrès et nous les avons encouragés à continuer de s'exercer à la maison.



Pajot Ravot - 27 juin 2026 - Affligem
Pour la deuxième année consécutive, nous avons permis aux enfants de terminer l'année scolaire en s'amusant grâce à des activités physiques et ludiques variées. En raison de la vague de chaleur, l'espace de jeux a été installé à l'intérieur.



G-sportkamp – du 3 au 7 août 2026 – Ternat

Fort du succès rencontré, ce stage sportif a de nouveau été organisé à Ternat par la Sportregio Pajottenland, en collaboration avec Sportika.

Ce stage s'adresse aux enfants âgés de 6 à 18 ans. Nous nous concentrons sur les jeunes issus de l'enseignement spécialisé : types 2 (modéré), 3, 4 (modéré) et 9.

Une quinzaine de jeunes participent à ce stage chaque année.

ACTIVITÉS À VENIR

SAVE
— THE —
DATE

Votre enfant aime l'eau ?

En route pour son premier cours de natation ?

Un formateur expérimenté vous guidera, vous et votre enfant, et vous proposera des exercices adaptés. Grâce à notre livret, vous pourrez ensuite vous entraîner ensemble à la maison ou à la piscine, afin que votre enfant devienne un véritable petit poisson dans l'eau !

Pour qui ? Pour les tout-petits (classe d'accueil, 1ère, 2ème et 3ème maternelle) qui souhaitent se familiariser avec l'eau et faire leurs premiers pas vers les cours de natation !

Où et quand ?

Samedi 19 septembre 2026 – session de 10 h à 10 h 30 – Liedekerke

Samedi 19 septembre 2026 – session de 10 h 30 à 11 h – Liedekerke

Inscriptions

Info et inscriptions via sportregiopajottenland.be/activiteiten/kijk-ik-drijf

REGARDE! JE FLOTTE!



KIDSRUN 25 SEPTEMBRE BIÈVÈNE

Le vendredi 25 septembre 2026 dans l'après-midi, l'école primaire Ak'Cent et l'administration communale organisent une course pour les élèves de l'école primaire Ak'Cent (site du centre) dans le cadre de la « **Vlaamse loopweek** » (semaine de la course à pied pour les écoles en Flandre).

Le samedi 31 octobre 2026 dans l'après-midi, le Conseil Bien-être organisera un après-midi de « curve bowls », pour adultes à partir de 18 ans.

Inscriptions jusqu'au 15 octobre 2026 via nancy@gemeentebever.be ou 054 51 70 82

Ouverture des portes @ 14 h

Début du tournoi @ 14 h 30

CURVE BOWLS 31 OCTOBRE BIÈVÈNE



Voulez-vous rester informé
des dernières nouvelles ?

Consultez régulièrement nos
pages Facebook :

- ILV Sportregio Pajottenland
- Welzijnsraad Bever





À LA UNE

Le dimanche 21 juin, l'administration communale a mis à l'honneur les jubilaires.

JUBILAIRES

Noces de diamant – 60 ans

Schoemans Roger et Bosmans Rosette

Dewaele Hubert et Allert Françoise

Noces d'or – 50 ans

Fourbisseur Jean et Debouche Lélia

Godfroid Werner et Wijnant Louissette

De Mecheleer Pierre et Beeckmans Marie-Claire



Le 4 juin 2026, l'administration communale a rendu hommage à Maria Amys, âgée de 101 ans.

Maria a reçu un magnifique bouquet aux nuances de rose.

Félicitations, Maria. En route pour de nombreuses années de bonheur !



De nombreux habitants participent à notre troisième vide-garage, le dimanche 13 septembre.

Envie de dénicher des trésors cachés ? N'hésitez pas à venir y faire un tour !



Un dépliant indiquant les adresses des participants est disponible auprès des commerçants suivants :

- Spar Express Bina
- Boulangerie Matan
- Pharmacie Galmart
- Salon de coiffure Pascal
- Salon de coiffure Hairlook
- Friterie Heksenketel
- Friterie Amuz
- Maison communale

Vous pouvez également télécharger le dépliant sur le site web communal.

VIDE-GARAGE 13 SEPTEMBRE

10 h
à
16 h



VENTE D'AZALÉES KOM OP TEGEN KANKER 18 - 19 - 20 septembre



À quoi servent les bénéfices ?

Les azalées sont vendues au prix de 10 euros. En faisant un achat, vous contribuez à la recherche de traitements plus efficaces, à la prévention du cancer et à une meilleure prise en charge de toutes les personnes touchées par la maladie.

Accueillez nos bénévoles lors du **weekend de la vente d'azalées** les **18, 19 et 20 septembre**.

Ils vous rendront visite avec le sourire !

Dans notre commune, le comité de l'association socioculturelle « De Bloedgevers » organise depuis des années la vente d'azalées au profit de « Kom op tegen Kanker ».

En collaboration avec de nombreuses autres associations biévénoises, plus de 600 azalées sont vendues chaque année en porte-à-porte.

**kom
optegen
kanker**



KERMESSE D'OCTOBRE

PLACE BIÈVÈNE

10 & 11/10

KERMESSE
OUVERTE
À 15 H

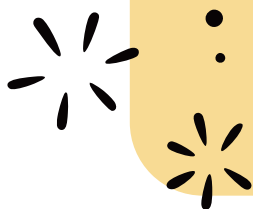
BAR

EVENT HIGHLIGHTS

LUNA-PARK
PÊCHE AU CANARD
CARROUSEL POUR ENFANTS
TRAMPOLINES - CROUSTILLONS



Groetjes uit BEVER
Bonjour de BIÈVÈNE



Pas de vacances à l'étranger cet été ? Vous préféreriez rester tranquillement chez vous, dans notre petit village ?

N'hésitez pas à envoyer un message à vos amis et à votre famille en utilisant les jolies cartes postales de notre commune. Vous pouvez vous en procurer gratuitement au guichet des services communaux pendant les heures d'ouverture.

Profitez d'un bel été indien, au cœur même du village ! Invitez des amis pour passer un agréable moment dans votre propre jardin.

Une initiative de Visit Vlaams-Brabant



KOESTERWEEK

Un beau geste, un petit effort...

La commune de Bièvre s'engage à nouveau en tant que « **Koestergemeente** » (une commune témoignant de son attention et de son soutien aux parents qui ont perdu un enfant). Du 11 au 18 décembre, nous consacrons une semaine entière à soutenir les familles ayant perdu un enfant*.

Tout le monde connaît quelqu'un qui a perdu un enfant. À travers ce petit cœur, nous souhaitons témoigner notre soutien et notre sympathie à toutes ces familles qui traversent une douleur immense.



Montrons notre cœur
aux familles qui ont
perdu un enfant*



Koesterweek
11-18 DECEMBER
koesterweek.be

Vous nous aidez à afficher des cœurs dans la rue ? Placez une affiche ou un dépliant à votre fenêtre, réalisez un dessin sur la vitre ou utilisez le coloriage qui se trouve sur la page suivante.

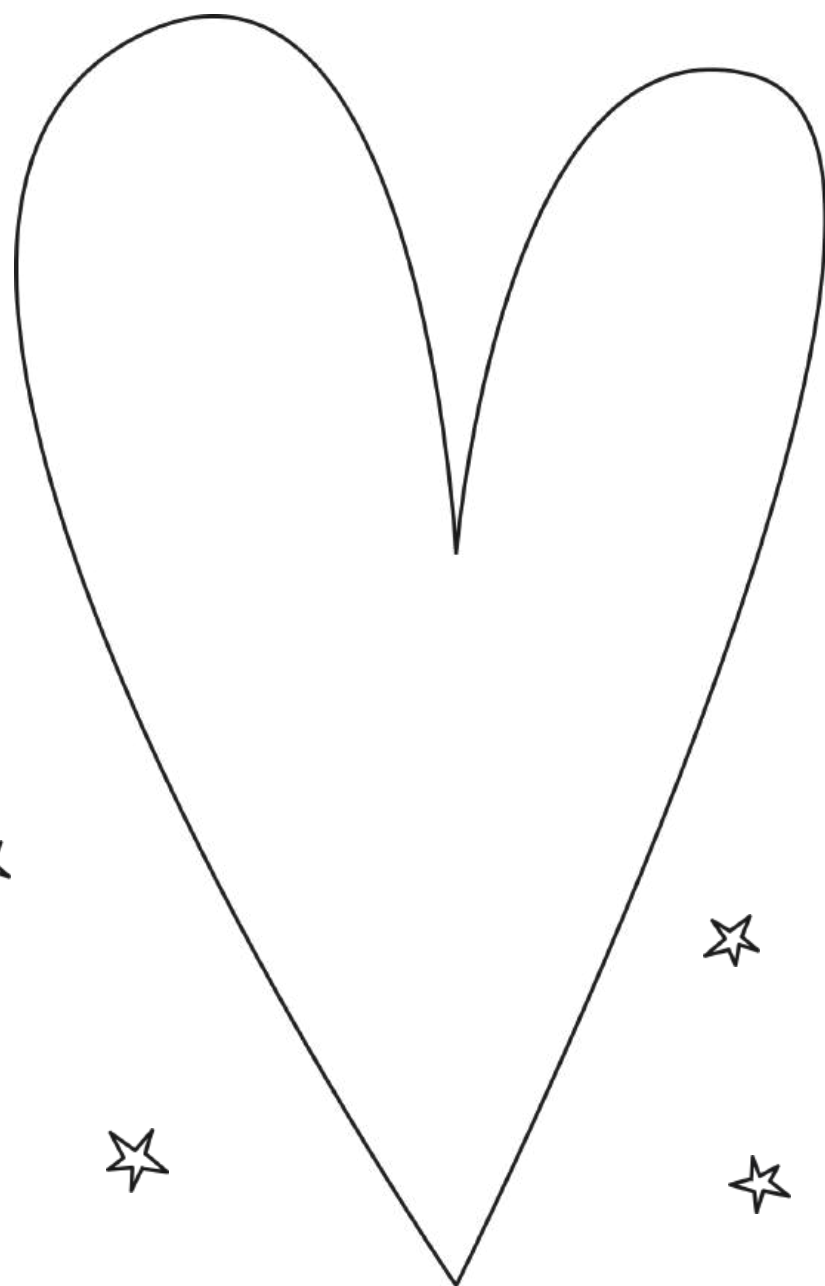
Plus les gens accrochent un cœur à leur fenêtre, plus notre message gagne en force. Ainsi, nous montrons, en tant que société, que nous reconnaissons à la fois la peine et l'amour qui perdure.

Ne serait-ce pas merveilleux si les familles apercevaient des cœurs un peu partout cette semaine-là ?

Tout le monde connaît quelqu'un qui a perdu un enfant...*

Participez de différentes manières à la « Koesterweek » en tant que particulier. Rendez-vous simplement sur la page <https://koesterweek.be/toonjehart/gezin/> et téléchargez les modèles gratuits.

Montrons notre cœur aux familles qui ont perdu un enfant*



www.koesterweek.be



ÉVÉNEMENTS À BIÈVÈNE

Découvrez ci-dessous un aperçu de toutes les activités accessibles au public, organisées par la commune de Bièvene et par les associations biévènoises.

Bienvenue à toutes les activités !

SEPTEMBRE

05/09 BBQ

Les amis du moulin
Salle Plosje 10

11/09 Cours « Réanimer & défibriller »
Salle Plosje 10

12/09 - 13/09 Spectacle de danse Camargo
Baljuwhuis Galmaarden

13/09 Vide-garage

13/09 Journée du patrimoine

27/09 Accueil nouveaux habitants

OCTOBRE

03/10 Représentation chorale pop MUZAMIES
Église Saint-Martin Bièvene

10/10 - 11/10 Kermesse
Place Bièvene

16/10 Halloween MTB & wandeltocht
Klimax
Kaatsplein

16/10 - 17/10 Repas
École communale Ak'Cent
Salle Plosje 10

20/10 Collecte de sang
Les donateurs de sang
Salle Plosje 10

24/10 Repas raclette
Transparant Bever
Salle Plosje 10



NOVEMBRE

11/11 Cérémonie patriotique
Bièvene-centre et Bois d'Acren

20/11 - 21/11 - 22/11 Repas
FC Excelsior
Salle Plosje 10

28/11 Souper pour Saint-Éloi
(sur invitation)
Les amis de Saint-Éloi
Salle Plosje 10

29/11 Fête de Saint-Nicolas
Les amis du moulin
Salle Plosje 10



DÉCEMBRE

05/12 Saint-Nicolas
Thuis in Bever-Chez Nous à Bièvene

05/12 Concert KunstParel au profit de Kids
in Kindia - Église Saint-Martin Bièvene

12/12 Foire aux artisans
Salle Plosje 10

26/12 Rallye de Noël tracteurs ancêtres
Bèiverse Oldtimer Vrienden
Salle Plosje 10

28/12 Collecte de sang 16 h - 20 h
Les donateurs de sang
Salle Plosje 10



Consultez la page
www.bever-bievene.be/fr/loisirs/vie-associative
pour plus d'infos sur nos associations biévènoises



CONTACT

COMPOSITION DU COLLÈGE ÉCHEVINAL ET BUREAU PERMANENT

BOURGMESTRE



Kristof CATTIE
0494 79 67 37
kristof.cattie@gemeentebever.be

ATTRIBUTIONS

Politique générale, Police, Service incendie, État civil, Accueil, Environnement, Urbanisme et Aménagement du territoire, Président du conseil communal et CPAS

PREMIER ÉCHEVIN



Stefaan GOESSENS
0497 37 94 41
stefaan.goessens@gemeentebever.be

ATTRIBUTIONS

Finances, Sport, Séniors, Bien-être de l'animal, Evènements

DEUXIÈME ÉCHEVINE



Cindy DURIEUX
0479 41 09 22
cindy.durieux@gemeentebever.be

ATTRIBUTIONS

Enseignement et garderie d'enfants, Culture, Personnel, Santé, PME

TROISIÈME ÉCHEVIN



Michiel KRIKILION
0473 31 21 94
michiel.krikilion@gemeentebever.be

ATTRIBUTIONS

Travaux publics, Jeunesse, Agriculture, Président du Comité Spécial pour le Service Social

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL ET CPAS



Henk VERHOFSTADT



Yvo REYGAERTS



Wendy DOOMS



Sara BOONE



Patrick CAPIAU



Thomas GODAERT



Alanisse RANSBOTYN